

apprendrai ce que c'est que d'avoir affaire au colonel Goudelin.

Et les panneaux de chêne subirent un nouvel assaut encore plus furieux.

Du côté des assiégés, le silence le plus profond régnait. Evidemment, Alexandre n'avait aucune envie de descendre.

— Misérable ! hurla Gourdin. Je finirai par t'avoir, quand je devrais mettre le feu à ta baraque.

A cette menace, à travers les persiennes, une exclamation désespérée répondit, bientôt répétée à plusieurs fenêtres du voisinage où des formes confuses commençaient à paraître : *Au feu !*

De loin en loin, l'appel sinistre se propageait dans toute la ville. Déjà quelques bourgeois en pantoufles, en pantalon, en bras de chemise, burlesquement coiffés d'un casque, entouraient Goudelin qui continuait à asséner sur la devanture d'Alexandre des coups formidables. On reconnut le colonel. On pensa qu'il voulait se frayer un chemin pour combattre l'incendie. Des sapeurs vinrent avec leurs haches ; les volets furent brisés ; on sortit le mobilier dans la rue, qui fut bientôt jonchée de pots de pommade et de flacons de parfums brisés. Jamais on n'avait senti aussi bon dans la rue des Hautes-Treilles.

Cependant, dans les quartiers voisins, le tambour battait le rappel. Puis au clocher de Saint-Andoche, le tocsin sonna. Les pompes étaient arrivées ; la foule faisait la chaîne dans l'obscurité. La mise en scène de l'incendie était complète ; il n'y manquait que du feu pour l'éclairer ; mais, à tout hasard, on inondait la maison de la cave au grenier. Serré dans la foule, trempé des pieds à la tête par le jet des lances, incapable de se faire entendre au milieu d'un tumulte inexprimable, le colonel Goudelin se démenait, gesticulant, rejeté d'un côté à l'autre par les mouvements des sauveteurs. Tout le monde admirait son dévouement et son énergie.

— En voilà, un brave homme ! criait-on.

Soudain, une éclaircie se fit dans la cohue. Le sous-préfet arrivait, en uniforme.

— Eh bien ! capitaine, dit-il en s'adressant au chef des pompiers, où en sommes-nous ?

— Je crois que nous sommes maîtres du feu, répondit l'officier au hasard, car il ne faisait que d'arriver lui-même.

En ce moment, Seineport aperçut le colonel qui commençait à grelotter. La nuit était fraîche et l'on n'avait pas, pour se réchauffer, la ressource des flammes de l'incendie. Se souvenant de l'état de surexcitation où il l'avait vu tout à l'heure, il se demanda si ce n'était pas Goudelin qui, dans un accès de folie, avait mis le feu à la boutique d'Alexandre, lequel d'ailleurs était introuvable.

Le malheureux, mort de peur, s'était réfugié par les toits dans une maison voisine. Là, frissonnant, enfermé dans un local inconfortable où il respirait des parfums bien différents de ceux que ses fonctions lui avaient rendus familiers, il attendait, dans des transes effroyables, l'issue de ce cauchemar auquel il ne comprenait rien.

Prévenu par Seineport, le commissaire de police de Rocheville avait passé son bras sous celui du colonel,

et, sous prétexte de lui faire changer de vêtements, il l'avait conduit dans son bureau où l'enquête commença aussitôt. Alexandre, qu'on avait fini par découvrir, fut amené pour donner des explications, car la lettre de Mme Goudelin, trouvée sur son mari, semblait indiquer quelque chose de louche.

— Eh ! mon Dieu ! dit le coiffeur après avoir pris connaissance du billet, ce n'était pas la peine de réveiller toute une ville pour si peu de chose. Avant-hier soir, j'ai coiffé Mme Goudelin pour le bal, et je lui avais loué une natte fausse. Il faut croire que je l'avais mal fixée, puisque Madame l'a perdue en dansant. C'est un malheur qui peut arriver à tout le monde.

Goudelin, très soulagé, tenait la main à l'artiste capillaire.

— Ça vous apprendra à mieux attacher le fournillement dit-il. Mais que ceci reste entre nous. Sans rancune. Envoyez-moi la note ; je payerai.

Le surlendemain, le colonel paya la note d'Alexandre, qui se montait à 3,508 francs, répartis comme suit :

Une coiffure pour soirée.....	5 fr.
Location de postiches.....	3
Frais d'incendie.....	3,500

Total..... 3,508 fr.

— Cré nom ! grommela-t-il en serrant la facture dans son tiroir, ça coûte cher tout de même, d'avoir une femme qui va dans le monde !

LEON DE TINSEAU.

Grande discussion dans un bar de la rue St-Jacques :

— Je te dis que les moines sont seuls, dans le clergé, à fabriquer des liqueurs.

— Les curés en fabriquent aussi... le bitter, notamment.

— Jamais de la vie.

— Mais si... à preuve que c'est pour cela qu'on appelle leurs maisons des presse-bitter.

Quelques-uns de nos abonnés se sont plaints du fait que leurs noms ont été retranchés de nos listes. Nous voulons être bien compris et nous envoyons de nouveau un numéro du journal avec une facture. Il est bien entendu que l'abonnement au REVEIL est payable d'avance, et cette règle est absolue. Nos abonnés qui ne se seront pas mis en règle avec l'administration ne devront pas être froissés si leurs noms sont retirés de la liste une semaine après l'envoi de la facture.

L'ADMINISTRATION.